

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 31 JANVIER 2018

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN et Colette ZIRELLI, Messieurs Patrick ALLARD, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Marcel DAUSQUE, Jean-Pierre DESMOULINS, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FERRY, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Francis MAUFONCON, Patrick PEYR, Gérard WARIN.

Absents représentés : Messieurs Alain DENNEL par Jean-Pierre DESMOULINS, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE par Francis MAUFONCON, Jackie TASSIN par Madame Colette ZIRELLI.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain CARRIÈRE, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Jean-Pierre HAUDRECHY.

Techniciens : Madame DERMONT Eulalie, Messieurs ONIMUS Patrick et TORREKENS Alain.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 07 décembre 2017**

Le compte-rendu de la séance du 07 décembre 2017 n'appelle aucune observation et il est approuvé à l'unanimité.

1. COMPÉTENCE OPTIONNELLE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Président présente lors de la séance l'annexe 1 et le règlement de service adressé aux membres (annexe 2).

À l'issue de ces échanges, le Président demande aux membres de voter le modèle de compétence EP tel que présenté et le règlement de service associé.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

2. COMPÉTENCE OPTIONNELLE POUR LE DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Dans le cadre du projet de déploiement des IRVE déjà évoqué au cours de séances précédentes, il est proposé aux membres d'adopter le règlement de service correspondant (annexe 3).

Il est rappelé que pour les bornes implantées à la demande de la commune et en dehors du schéma directeur du SEZEO, la partie investissement sera prise en charge à 50 % par le syndicat et la commune devra s'acquitter chaque année du coût de fonctionnement relatif à cette borne.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

3. DÉPLOIEMENT DES IRVE ET MAINTENANCE ASSOCIÉE

En complément de la délibération du 07 décembre 2017 autorisant le Président à engager la procédure de marché public pour les travaux de déploiement des IRVE, le Président demande l'autorisation d'intégrer un lot maintenance à la consultation.

La maintenance pour 25 IRVE sur une durée de 4 ans est estimée à 30 000 € HT.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

4. DURÉE D'AMORTISSEMENT DES IRVE

Le SEZEO est tenu de procéder à l'amortissement de ses immobilisations.

Considérant le barème indicatif des amortissements prévu par la nomenclature M14, les durées pratiquées par d'autres syndicats d'énergies pour les bornes de recharge de véhicules électriques et la typologie du matériel, il est proposé de fixer la durée d'amortissement des IRVE à **10 ans**.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

5. CONVENTIONS DE MANDAT

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer les conventions de mandats correspondant aux travaux suivants :

a. Sous maîtrise d'ouvrage du syndicat :

- SACY LE GRAND : enfouissement des réseaux de la rue Jules Ferry
Montant total des travaux = 219 431 € HT
Part SEZEO (50 % BT) 50 521 € HT

b. Avenant aux conventions de mandat en cours pour les communes urbaines bénéficiant d'un taux de 30 % au lieu de 10 % :

- CHOISY AU BAC : enfouissement rue du Général Leclerc
Montant total des travaux = 146 781 € HT
Part SEZEO (30 % BT) 16 640 € HT (+ 11 094 €)
- PONTPOINT : enfouissement RD 123
Montant total des travaux = 247 339 € HT
Part SEZEO (30 % BT) 20 034 € HT (+ 13 356 €)
- LE MEUX : enfouissement rue de Caulmont
Montant total des travaux = 45 321 € HT
Part SEZEO (30 % BT) 13 597 € HT (+ 9 065 €)

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

6. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018

Le Président présente les orientations budgétaires 2018 (annexe 4) dont le rapport est communiqué en annexe 5 (l'article L.5211-36 du CGGCT).

LES MEMBRES PRENNENT ACTE DE LA TENUE DU DOB 2018

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président,
Olivier FERREIRA

